



# Règlement général Open Free

# Trial 2018

# Règlement 2018

## ART. 1 – GENERALITES

## ART. 2 – FORMAT DE COURSE

## ART. 3 – ZONES

### 3.1 – Présentation

### 3.2 – Portes

## ART. 4 – DECOMPTE DES POINTS

## ART. 5 – ECHEC

## ART. 6 – BONIFICATIONS

## ART. 7 – DEPASSEMENT DES DELAIS DE COURSE

## ART. 8 – CATEGORIES

## ART. 9 – CLASSEMENTS

## ART. 10 – CONTROLE TECHNIQUE

## ART. 1 – GENERALITES

L'OPENFREE est assimilée aux Règles Techniques et de Sécurité du Trial. L'OPENFREE doit être pratiqué par des pilotes utilisant des motos équipées de pneus « trial ».

## ART. 2 – FORMAT DE COURSE

**2.1 :** L'OPENFREE se dispute sur un circuit de **10 zones** maxi par tour et sur 3 tours (1 tour d'essai et 2 tours de course) en 6 à 7 heures au total.

Chaque pilote peut décider de faire soit 1, soit 2, soit 3 tours pendant les 6 à 7 heures de course.

Un pilote peut décider d'arrêter sa course à tout moment. **Il devra rendre sa fiche de pointage à la Direction de Course.** Le pilote sera classé avec les points acquis lors de ces passages.

Gestion de la carte de pointage.

A son arrivée à la zone, le pilote doit remettre sa carte de pointage au commissaire se trouvant à l'entrée de celle-ci. Ensuite le pilote sera appelé à se présenter à l'entrée de la zone dans l'ordre d'arrivée à celle-ci. Le pilote récupérera sa carte de pointage avant de franchir la zone.

Si le pilote ne se présente pas dans la minute, après l'appel du commissaire, il sera rétrogradé derrière tous les pilotes en attente.

**2.2 :** Dès son inscription le pilote effectuera un tour d'essai. Il devra parcourir ce tour dans un délai maximum de 2 heures. Lors de ce tour, il pourra reconnaître les zones à pied et franchir chaque section 1 seule fois à moto.

**2.3 :** Pendant les 2 ou 3 tours de course, le pilote ne pourra plus entrer à pied dans la section. Le pilote pourra faire appel à son suiveur pour l'aider lors de passages difficiles.

## ART. 3 – ZONES

### 3.1 – Présentation

Les zones doivent avoir un développé de 50m mini et 100m maxi en fonction du terrain et du niveau des difficultés.

Chaque section doit comporter 3 portes à 2 points, 4 portes à 5 points et 6 portes à 10 points.

**Chaque zone comportera un total de point identique. (86 points)**

### 3.2 – Portes

Les portes sont formées par des flèches disposées pointes à pointes. Elles ont 3 valeurs différentes :

- flèches rouges 10 points
- flèches bleues 5 points
- flèches vertes 2 points

### 3.3 – Temps imparti

Le pilote a 1,15 mn pour parcourir la section. S'il dépasse ce temps, le pilote conserve les points des portes franchies dans la minute. Au coup de sifflet du commissaire, il doit quitter la section sans franchir d'autre porte.

#### ART. 4 – DECOMPTE DES POINTS

Le pilote est libre de franchir les portes qu'il souhaite ou qu'il a choisies.  
A chaque passage d'une porte il marque les points de la porte franchie.  
Toute moto doit être passée dans la porte pour que celle-ci soit validée par le commissaire.  
S'il ne passe aucune porte, il totalise 0 point.  
Il ne peut pas repasser une porte déjà franchie.  
Il est interdit de passer les portes dans le sens inverse des flèches

Le pilote qui roule ou fait chuter une flèche avec sa moto ou avec son corps ne marque pas de points dans cette porte mais peut continuer son évolution dans la zone. Il conserve ses bonifications

#### ART. 5 – ECHEC

- Franchissement de la zone avec 5 pieds = arrêt du comptage des points.  
- Le pilote qui chute, cale ou fait échec dans la section conserve les points des portes franchies avant son échec.

#### ART. 6 – BONIFICATIONS

Le pilote doit franchir au moins une porte pour bénéficier de la bonification :

- Franchissement de la zone sans pied 10 points de bonification
- Franchissement de la zone avec 1 pied 8 points de bonification
- Franchissement de la zone avec 2 pieds 6 points de bonification
- Franchissement de la zone avec 3 pieds 4 points de bonification
- Franchissement de la zone avec 4 pieds 2 points de bonification

**En cas d'échec ou de dépassement du temps imparti (1 minute 15s), le pilote ne bénéficiera d'aucun point de bonification sur la zone.**

#### ART. 7 – DEPASSEMENT DES DELAIS DE COURSE

Tout dépassement du temps de course est pénalisé de **2 points** par minute de retard.  
Tout retard supérieur à 20 minutes entraîne la disqualification  
Ces points de pénalité sont soustraits du résultat final pris en compte pour le classement.

#### ART. 8 – CATEGORIES

<b>POUSSINS :</b>	<b>9 à 11 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année)</b>
<b>MINIME :</b>	<b>12 à 14 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année)</b>
<b>CADET :</b>	<b>15 à 16 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année)</b>
<b>ESPOIR :</b>	<b>17 à 18 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année)</b>
<b>JUNIOR :</b>	<b>19 à 23 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année)</b>
<b>MASTER :</b>	<b>24 à 35 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année)</b>
<b>GENTLEMAN :</b>	<b>36 à 45 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année)</b>
<b>GRAND SAGE :</b>	<b>46 ans à 55 ans (âge au 1<sup>er</sup> janvier de l'année)</b>

#### ART. 9 – CLASSEMENTS

Le pilote qui totalise le plus grand nombre de points est déclaré vainqueur de l'épreuve.  
Le classement scratch est le classement principal de l'épreuve.  
Un classement par catégorie sera également établi (**Poussins, Minimes, Cadet, Espoirs, Juniors, Golden, Gentleman, Grands Sages, Féminines**), par marques.  
En cas d'égalité entre 2 pilotes à la fin de l'OPENFREE le départage est fait par rapport meilleur total des bonifications sur toute l'épreuve réalisées par l'un ou l'autre des deux pilotes.  
En cas d'égalité totale (points et bonifications) les pilotes concernés devront refaire une zone chronométrée. En cas d'égalité de points et de bonifications, c'est le temps dans cette zone qui les départagera.

#### ART. 10 – CONTROLE TECHNIQUE

Voir ART. 5.1 du règlement du Championnat de France Adultes.